

## MATERIEL D'ARMEMENT ET DE SECURITE

	Basique	Cotier	Semi-Hauturier	Hauturier
Equipelement individuel de flottabilité	x	x	x	x
Un dispositif lumineux	x	x	x	x
Moyens mobiles de lutte contre l'incendie	x	x	x	x
Dispositif d'assèchement manuel	x	x	x	x
Un moyen de remonter à bord pour une personne tombée à l'eau	x	x	x	x
Dispositif de remorquage	x	x	x	x
Un dispositif de sécurité pour couper l'allumage ou les gaz en cas d'éjection du pilote (si moteur kW ou véhicules nautique à moteur hors-bord à barre franche > 4,5)	x	x	x	x
Ligne de mouillage (si masse lège >>250kgs)	x	x	x	x
Annuaire des marées (sauf Méditerranée)	x	x	x	x
Pavillon national (hors eaux territoriales)	x	x	x	x
Dispositif de repérage et d'assistance pour personne à la mer		x	x	x
Trois feux rouges à main		x	x	x
Compas magnétique		x	x	x
Cartes marines officielles		x	x	x
Règlement international pour prévenir les abordages en mer		x	x	x
Description du système de balisage		x	x	x
Trois fusées à parachute et deux fumigènes ou une VHF fixe			x	x
Radeau de survie			x	x
Matériel pour faire le point			x	x
Livre des feux			x	x
Journal de bord			x	x
Dispositif de réception des bulletins météorologiques			x	x
Harnais et longe par navire pour les non voiliers			x	x
Harnais et longe par personne embarquée pour les voiliers			x	x
Trousse de secours conforme à l'article 240-2,16			x	x
Dispositif lumineux pour la recherche et le repérage de nuit			x	x
Radiobalise de localisation des sinistres				x
VHF fixe (O: à partir du 1/1/2017)			O	x
VHF portative				x
<b><u>Ne pas oublier la boule de mouillage obligatoire ( RIPAM)</u></b>	x	x	x	x